Mieux Vivre SANARY

N°151 - Novembre 2011

N°151

SOMMAIRE

Edito — P 3

Ça s'est passé à Sanary — P 4 à 11

Expositions municipales — P 12 et 13

Travaux — P 14 à 16

Vie des paroisses — P 17

Tribune libre — P 18

Ateliers Agora — P 19

Nouveautés Médiathèque — P 20

Avant Premières — P 21

Théâtre Galli — P 22 et 23

Agenda — P 24 à 26

Médiathèque — P 27

Evénement — P 28

IMPRIM'VERT®

Villes et Villages Fleuris 4 FLEURS

Mieux Vivre magazine Directeur de la publication : Patricia Aubert - Directeur de la rédaction : Nathalie Bicais - Rédactrice en chef : Geneviève Guyot - Conception graphique : Alexandra Mercurio - Photos : Alexandra Mercurio, Germain Raymond Bais, Isabelle Armand - Maquette : Laurence André - Impression : Imprimerie Marim-Toulon. **Tirage 17.000 exemplaires - Dépôt légal juin 2002**

EDITO

Sanary, le mardi 25 octobre 2011

De très fortes pluies suivies d'une tornade qui a transpercé la Commune, de la baie de Portissol jusqu'au piémont du Gros Cerveau, et la ville essuie comme en 1995 des dégâts considérables.

D'énormes pins principalement, hauts quelques fois de plus de 20 mètres, ont été déracinés, écrasant maisons et voitures, arrachant poteaux, câbles électriques et téléphoniques, coupant toutes les voies de circulation dans le sens est/ouest : avenue Frédéric Mistral, Chemin de Bacchus, Chemin de la Marine, Chemin de Beaucours, Route de Bandol, Chemin des Roches, Ancien Chemin de Toulon...

Si les premiers instants d'un état catastrophique vous donnent l'impression du sentiment d'impuissance, la mise en place de moyens très importants permettent très rapidement de rétablir toutes les voies de circulations, de couvrir la plupart des toitures arrachées et de mettre en sécurité les personnes en danger.

Remercions toutes celles et ceux, services municipaux, pompiers, sapeurs forestiers du Conseil Général, Polices Municipale et Nationale, Comité Communal des Feux de Forêts, ERDF, les entreprises d'élagages, bénévoles... enfin tous ceux grâce auxquels l'essentiel a pu être réalisé.

Dès aujourd'hui, j'ai demandé au Préfet du Var le classement de la Commune de Sanary en état de catastrophe naturelle et je lui ai demandé d'activer dans la mesure du possible les experts d'assurances afin que tous puissent entreprendre les travaux dans leur propriété. Il reste cependant beaucoup de choses à faire, la Commune fera de son mieux pour aider les sinistrés à faire face à cette douloureuse épreuve et effacer les stigmates de cette brève et violente tornade.

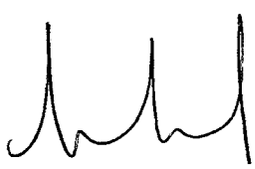

Docteur Ferdinand Bernhard
Conseiller Général du Var
Maire de Sanary

Près de 1000 participants à la Ronde du Crépuscule

Même le mistral – particulièrement violent ce soir-là, et qui a occasionné un changement de parcours de dernière minute – n'aurait pu entamer l'enthousiasme des participants de la Ronde du Crépuscule. Avec 922 inscrits (dont 60 enfants), l'événement co-organisé par les Randonneurs Sanaryens et la municipalité reste le grand rendez-vous de l'automne. Souvent venus en famille, les participants ont eu droit, cette année, à une jolie nouveauté : l'observation du ciel par une lunette astronomique installée au Jardin des Oliviers.

Une pluie d'étoiles filantes donc, pour accompagner les parcours de difficultés diverses, encadrés par des équipes bien rodées, avec les services municipaux (service Sport Éducation Jeunesse et Police Municipale), les Randonneurs Sanaryens, les Jeunes Sapeurs Pompiers de Sanary ou encore les secouristes. La soirée s'est terminée dans la bonne humeur, devant une soupe au pistou partagée par 1 100 convives.

Sanary inaugure un nouvel hôtel de prestige

"Pour votre magnifique projet, nous vous avons accompagné - et nous continuerons de vous accompagner – parce que nous voulons faire en sorte que l'hôtellerie sanaryenne se porte bien" a déclaré Ferdinand Bernhard, s'adressant à Lionel Fahy lors de l'inauguration officielle de "l'hostellerie La Farandole", nouvel hôtel 4 étoiles installé sur notre commune. "La Farandole, c'est déjà la satisfaction de ne plus avoir une "verrue" sur ce site magnifique ; et c'est aussi une victoire. Une victoire car sur ce site, il y a un hôtel et pas autre chose : et pour cela, il a fallu se battre contre les appétits des promoteurs. C'est aussi une victoire sur tous ceux qui ont voulu faire de l'obstruction à cette réalisation". Notre premier magistrat a conclu en donnant à tous rendez-vous pour la pose de la 1ère pierre de la Farandole "côté Provence", qui sera prochainement construite sur le site contigu des "Chardons".

Lionel Fahy, président de La Farandole, était visiblement ému en présentant son équipe – sous la direction de Pascal Laporte - à ses très nombreux convives : "j'ai beaucoup de gens à remercier, et en premier lieu le maire, les élus et aussi le personnel de la municipalité de Sanary pour leur soutien" a-t-il déclaré. Puis il a rappelé que son projet s'inscrit dans une démarche visant à réduire le déficit en hôtellerie de 4 et 5 étoiles dans le Var : notre département ne compte en effet que 46 hôtels de ces catégories – dont le plus grand nombre dans le secteur de Saint-Tropez - contre 90 dans les Alpes Maritimes, sur une surface bien plus réduite. Lionel Fahy a également insisté sur le concept que lui et ses associés Russes ont voulu pour leur établissement sanaryen, notamment une activité bien intégrée dans son environnement, donnant une grande place aux produits et services locaux. "Et surtout" a-t-il conclu "je souhaite que l'on vienne à la Farandole comme on se rend chez des amis, où l'on vous considère comme des invités plutôt que comme des clients".

L'hôtellerie La Farandole, c'est :

- 27 chambres dont 5 suites
- 1 Restaurant gastronomique "La Gorguette", 1 Restaurant "Le Panoramic" et un Bar Lounge
- Spa by Terraké - Thalgo : Sauna, hammam et balnéothérapie
- Piscine extérieure chauffée et accès direct à la plage
- 2 «toits terrasses» vue mer avec jacuzzi privatisables
- Et tous les services d'une hôtellerie de grande qualité.

Merci Andrée par votre grande générosité d'enrichir le patrimoine de la commune

"Je donne, mais on me donne aussi, et c'est tant mieux pour tout le monde !" proteste Andrée Marthe Forbes lorsqu'on la félicite pour son geste généreux : elle vient en effet de faire legs à la commune de son logement (un F4 hérité de son père et situé dans les immeubles "Fleur de Mai") qu'elle occupait depuis le décès de son mari canadien, il y a 17 ans. "Ce sont des bontés qui sont bien réfléchies" poursuit-elle "je vais y trouver mon compte, et au final, c'est la ville qui en profitera". À 88 ans et demi (c'est elle qui le précise fièrement), Andrée est une personne vive, joyeuse, avec son franc parler et satisfaite d'une vie bien remplie. Aujourd'hui toutefois, son état de santé l'oblige à être accueillie en maison de retraite. Le 3 octobre dernier a été signé l'acte par lequel elle fait legs de son appartement à la commune. Un beau geste pour lequel nous lui exprimons toute notre reconnaissance, car il enrichit un peu plus notre patrimoine à tous.

Rappelons que les Sanaryens – et même ceux qui n'habitent pas Sanary – peuvent faire don (ou legs) à la commune d'un bien immobilier qui leur appartient. Le don peut s'accompagner de contreparties (fréquemment l'engagement de la commune à accueillir le donateur en maison de retraite, comme c'est le cas pour Andrée), ou encore de conditions (concernant par exemple l'utilisation future du bien donné). Bien entendu, la municipalité s'acquitte de toutes les démarches et formalités.

La Ville valorise l'outil informatique à l'école Saint-Jean

Nous avons évoqué dans notre précédent numéro (Mieux Vivre n° 150) toute l'implication de la municipalité dans la valorisation de l'outil informatique des écoles. Dans le cadre du programme d'équipement mis en place dès 1997, une bonne partie du matériel vient d'être renouvelé, notamment les 12 ordinateurs de la salle informatique de l'école Saint-Jean. À l'occasion de la formalisation de cette participation, Ferdinand Bernhard est venu rencontrer les utilisateurs de ce matériel, notamment les enseignants qui bénéficieront, par ailleurs, de la mise à disposition de PC portables pour chacun d'entre eux. "C'est vraiment précieux" a souligné Madame Castelli, directrice de l'école, approuvée par ses enseignants, enthousiastes, "c'est un effort financier que nous ne pourrions réaliser par nous mêmes, et il est appréciable d'être autant gâtés que les autres établissements d'enseignement".

Des ordinateurs fixes et portables, pour permettre aux élèves de l'école Saint-Jean un meilleur apprentissage.

Sanary dans le parcours des “lieux sacrés” de la Provence

le 27 septembre dernier, Sanary a reçu la visite d’une petite délégation venue de Moscou et présidée par Jean-Baptiste Garrigou, à qui l’on doit les fresques de l’église Saint-Nazaire. Les Moscovites sont en effet intéressés par la création d’un parcours touristique en région Provence-Alpes-Côte d’Azur, sur le thème des lieux sacrés, à l’intention d’un public russe. Notre commune participe à ce projet en lien avec notre paroisse.

Patricia Aubert, 1ère adjointe, Jean Brondi, adjoint délégué aux travaux et Ferdinand Bernhard ont reçu la délégation moscovite présidée par Jean-Baptiste Garrigou (2ème à gauche).

L’amiral Pierre Bernardini nous a quittés…

Sanary vient de perdre l’un de ses enfants, issu d’une des plus anciennes familles de notre terroir, la famille Soleillet. Après l’École Navale, jeune officier de marine, Pierre sert à la mer sur différents bâtiments de la “Royale”. Attaché naval en Grèce, en Thaïlande, ou encore au Cambodge, il se passionne pour l’Asie, où il remplit des missions délicates, notamment auprès de la résistance khmère en lutte contre la barbarie totalitaire. Pour mieux comprendre ces peuples amis de la France, il apprend trois langues orientales et soutient brillamment une thèse de doctorat sur le Caodaïsme.

Officier, diplomate, universitaire, il termine sa carrière avec le grade de Contre-amiral ; décoré de la Légion d’Honneur et de l’Ordre National du Mérite, il reçoit également les palmes académiques et les plus hautes distinctions des pays asiatiques où il fut en poste.

Dans les dernières années de sa vie, il lutte courageusement contre la maladie en trouvant refuge dans l’écriture : récits autobiographiques, recueils de poésies, livre sur la maladie de Parkinson, qui finit par l’emporter.

Personnalité riche de qualités humaines et intellectuelles, il servit sa patrie avec fierté et enthousiasme, faisant ainsi honneur à son village natal, Sanary.

À propos de la Ligne à Grande Vitesse (LGV)

Lors du conseil municipal du 11 octobre dernier, une motion a été votée à l’unanimité, concernant les préoccupations de la municipalité au sujet de la construction future de la ligne à grande vitesse de Réseau Ferré de France dans la région Sud-Est. Cette motion, très proche de celle adoptée par le Conseil Général, est la suivante :

Les élus de Sanary-sur-mer souhaitent manifester leurs inquiétudes face à l’évolution du projet de LGV conduit par RFF.

Ils rappellent à ce titre les engagements du gouvernement et notamment la lettre de Jean-Louis BORLOO, Ministre d’Etat, par laquelle la maîtrise d’ouvrage du projet devait s’engager à utiliser les lignes et emprises existantes chaque fois que possible ou en souterrain si nécessaire, afin de protéger les riverains, la biodiversité, les exploitations agricoles.

Ils rappellent que le choix du tracé des 3 métropoles induit nécessairement le positionnement de la gare Toulon Centre.

Ils rappellent également leur attachement à l’amélioration du réseau TER et du fret qui constituent une priorité en termes de politique de déplacement et de transport.

Le choix du tracé de la LGV ne peut être uniquement fondé sur des demandes techniques et sur le gain de temps. Cette décision est une décision majeure en termes d’aménagement du territoire.

Enfin, sur le plan financier, au regard des montants avancés, le montage imaginé doit être totalement repensé à la faveur d’autres modes de financement car il est hors de proportion avec les capacités des contribuables locaux.

Il est demandé au conseil municipal d’approuver cette motion afin que RFF respecte à la lettre les engagements de l’Etat, tout autre projet étant considéré comme inacceptable.

La Ville renforce le lien social et le tissu associatif

Deux belles manifestations ont mis à l'honneur le lien social en ce début d'automne, mettant en évidence l'intérêt que porte la municipalité à cet art de "vivre ensemble" qui s'exprime particulièrement à travers notre riche tissu associatif. Pas moins de 209 associations résident dans notre commune (près de 300 si l'on compte les groupements patriotiques et caritatifs) et regroupent 15 000 adhérents. Des chiffres qui démontrent le dynamisme des Sanaryens, mais aussi l'attractivité de nos associations qui accueillent beaucoup d'habitants des communes limitrophes.

Forum des associations

Cette grande rencontre entre les Sanaryens et les nombreuses associations qui sont à leur disposition est devenue un rendez-vous incontournable, chaque année au moment de la rentrée. Organisé par la municipalité (notamment le service Sport Éducation Jeunesse) il a une fois de plus permis un contact direct avec une cinquantaine d'associations. Découvertes, échanges, démonstration… l'occasion de prendre la mesure de la diversité et de la richesse de notre tissu associatif, et éventuellement de s'inscrire pour la ou les activités qui nous correspondent le mieux.

"Créer le Lien"

"La vie associative, c'est la vie tout court" a déclaré Ferdinand Bernhard en inaugurant l'exposition consacrée aux associations sanaryennes "celle qui fait qu'on partage des moments, des activités, des émotions, et même des repas ou des apéritifs". Il a rappelé que la municipalité soutient la vie associative de toutes les façons possibles : assistance des services municipaux, mise à disposition de locaux, subventions… Cette exposition est la première d'une nouvelle série, qui présentera divers thèmes à raison d'un par mois durant l'année à venir. Après "la Médiathèque" fin octobre, c'est "l'Éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD)" qui sera développé sous le chapiteau installé sur le parvis de la mairie. Un aperçu de cette exposition vous est proposé en pages 12 et 13 de ce numéro.

La Ville se doit de faire respecter le bien public

À ce jour, la Ville a gagné tous les recours qu'elle a présentés contre l'occupation illégale des terrains de la commune - notamment, mais pas exclusivement, par les gens du voyage – nécessite la mise en place d'une procédure longue et compliquée, impliquant la coopération des élus, le travail de nombreux services municipaux (dont la police municipale), et des concours extérieurs (huissiers, avocats, tribunal, préfecture…). Il faut notamment relever l'immatriculation de chaque véhicule et identifier leurs propriétaires avant de pouvoir déposer plainte et obtenir, auprès du Tribunal de Grande Instance, les ordonnances indispensables à la notification des contrevenants (chacun étant notifié individuellement) et – éventuellement - à leur expulsion. Cette dernière mesure ne peut être appliquée sans le concours de la force publique, décision qui relèverait du Préfet, représentant de l'État dans le Département.

Le résultat final ne dépend donc pas uniquement de l'action municipale, cependant la municipalité se doit d'intervenir dans toutes ces occasions, en raison des nuisances importantes et des dégradations causées au bien public.

Prise de commandement à Sanary

C'est une très belle cérémonie qui s'est déroulée à Sanary le 20 octobre, en présence de Ferdinand Bernhard et des élus de la majorité municipale, des associations d'anciens combattants avec leurs drapeaux, ainsi que de la Saint-Nazairienne aux ordres d'Éric Mendez . Il s'agissait de la prise officielle de commandement du 1er Escadron de Transit et de Commandement du Groupe de Transit Maritime par le Capitaine Nicolas Vergos. Créé le 1er juillet 2011 dans le cadre des restructurations de l'Armée de Terre, le 519ème GTM assure l'ensemble des missions de transit maritime et de manutention portuaire (chargement et déchargement de tous les navires acheminant le ravitaillement des armées françaises engagées en opérations extérieures ou stationnées outre-mer), fonction stratégique relevant de l'état-major des armées. Il est basé à Toulon.

Le colonel Thierry Gilistro, chef de corps de cette unité, ayant souhaité que le GTM s'intègre et rayonne dans la région, la municipalité a très volontiers donné son accord pour accueillir la cérémonie qui s'est déroulée devant le monument de la Victoire, suivie d'un défilé sur l'allée d'Estienne D'Orves. Outre le fait que Sanary est très attachée au devoir de mémoire et à la mission de nos armées, il est à noter que Roger Carpentier, élu municipal et correspondant défense, a commandé l'une des unités à partir desquelles le GTM a été créé.

Sanary fait vivre son patrimoine

Avec sa participation aux Journées Européennes du Patrimoine, en septembre, la Ville de Sanary a démontré, de belle manière, comment elle sait donner vie à son histoire et à ses traditions. Comprendre d'où l'on vient pour savoir où l'on va, bien connaître le passé pour assurer l'avenir : forte de ces convictions, la municipalité a mis en place des expositions et des animations, originales et passionnantes, qui ont séduit un très large public. Commencé avec le retentissant succès de la Fête du Nom (voir Mieux Vivre n° 150), l'événement s'est prolongé jusqu'à la fin du mois, pour le plus grand plaisir de plus de 6000 visiteurs. Après la mise à l'honneur de notre héritage "terrestre" - et plus particulièrement de l'olivier, seigneur de nos collines - c'est notre riche histoire maritime qui a tenu le devant de la scène, avec notamment le rappel des pages glorieuses de l'aventure sous-marine qui se sont tournées dans notre commune, ou encore la Tour racontée "in situ" par des comédiens en costumes d'époque… Un grand merci à toutes les associations qui ont contribué, aux côtés de la Ville, à la réussite de ces journées : le Cercle San Nari, la Coustiero Flourido, l'association de Pointus de Sanary, les Randonneurs Sanaryens, le Musée Frédéric Dumas, le Jason Archeo Sub, la compagnie du Théâtre Poquelin, San Nari Studio…
Pour prolonger cette découverte du patrimoine sanaryen, nous vous donnons rendez-vous en décembre pour l'exposition municipale qui lui sera consacrée sur le quai De Gaulle.

Le “Goeland”, trait d’union entre nos traditions maritimes et l’aventure sous-marine

Le Goéland est une barque lamparo sortie en 1957 du chantier Louis Ambrosino à Tènes (Algérie). Conçue pour la pêche à la sardine, elle rejoint la Société Algérienne de Travaux Sous-marins en 1960 et accueille 5 fameux plongeurs, dont Georges Beuchat (pionnier fondateur de l’industrie subaquatique) et Henri Delauze (fondateur de la Comex). Réquisitionnée pour assurer la surveillance du port d’Alger, elle servira de support logistique au groupement opérationnel des plongeurs d’Alger. Arrivé à La Seyne en 1979, le Goéland a été racheté par l’un des adhérents de l’association des Pointus de Sanary – pour le plus grand bonheur de son président, Christian Benet - et vient d’être magnifiquement rénové par le chantier Var Marine. Une histoire très symbolique, dont on peut retrouver les détails en visitant le musée Frédéric Dumas.
Le Goéland a été béni par le Père Lukas, en présence de Hélène Amalberti, fille de Louis Ambrosino.

Et toujours plus d’adhérents pour l’asssociation des pointus de Sanary

Ce même jour, le Kaliopi - barquette de pêche à voile livarde, dite “tarquier de Saint-Tropez” – a également été bénie, à la grande fierté de son propriétaire, Bernard Gillet. C’est une embarcation remarquable, construite en 1926 au Chantier de la rade, et dont il n’existe que 6 exemplaires en Méditerranée. Rénovée par Var marine en 2010, elle est classée “Bateau d’Intérêt Patrimonial”.

Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable

"Connaître l'environnement pour mieux le protéger"

Dans sa volonté depuis longtemps affirmée de prendre en compte les enjeux du développement durable, Sanary-sur-mer a été une des premières communes de France à s'être dotée d'un Agenda 21.
À cette initiative d'importance majeure, elle a souhaité associer, comme elle en a l'habitude, les jeunes Sanaryens, en proposant à toutes les écoles de Sanary un enseignement spécifique d'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable.
Ce projet, unique et particulièrement innovant, s'est traduit par un partenariat exemplaire avec l'inspection de l'Éducation Nationale et l'Inspection diocésaine de l'enseignement catholique, tous les directeurs d'école et les enseignants, ainsi qu' une cinquantaine de partenaires issus du monde associatif et apportant des spécialités reconnues. Il consiste en un programme pluriannuel, adapté à l'âge des enfants et à leur capacité d'adaptation ; par ailleurs, il est évalué chaque année, permettant des améliorations à chaque nouvelle étape.
Ce programme, entièrement financé par la municipalité, vous est présenté en détail au travers de notre prochaine exposition municipales. Au cours de ces journées, des animations pédagogiques seront proposées, des films seront projetés sur les différentes activités proposées aux écoliers sanaryens l'an passé et une exposition sur les œuvres réalisées par les enfants sera présentée.

Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable

Exposition municipale du 18 au 23 novembre
Sous chapiteau sur le parvis de l'hôtel de ville
Horaires d'ouverture : 10h / 12h - 15h / 17h.

Animations

• **"Venez découvrir comment les déchets de vos assiettes peuvent se transformer en un potager luxuriant" :** animation sur le compost avec la participation de l'association TREMPLIN

• **"La fabrication d'insectes avec des matériaux naturels"** avec la participation de l'association MER NATURE et exposition des réalisations du concours d'insectes 2011 réalisés par les 6 classes de CP de la commune.

• **Films projetés sous le chapiteau**
- L'école de la Mer
- Les écoles des Oiseaux, de la Terre, du Potager, de l'Olivier, filmées au Jardin des oliviers et au bois du Colombet

• **Exposition des œuvres réalisées par les enfants**

Les “écoles du développement durable”

• Fonctionnement
Chaque classe bénéficie :
- de 2 à 3 interventions en classe,
- de 1 à 4 interventions sur le terrain.

• École du potager
2011-2012 : 6 classes de petite section de maternelle (155 élèves)

• Premier pas vers la nature
2011-2012 : 6 classes de moyenne section de maternelle (160 élèves)

• École des oiseaux
2011-2012 : 7 classes de CP (175 élèves)

• École de la terre
2011-2012 : 2 classes de CP (52 élèves)

• École de l’eau
2011-2012 : 6 classes de CE2 (156 élèves)

• École de l’équitable
2011-2012 : 2 classes de CE2 (53 élèves)

• École du patrimoine
2011-2012 : 1 classe de CE2 (25 élèves)

• École de l’énergie
2011-2012 : 6 classes de CM1 (141 élèves)

• Écolier citoyen
2011-2012 : 4 classes de CM1 (92 élèves)

• École de l’olivier
2011-2012 : 2 classes de grande section de maternelle et 2 classes de CM2 (106 élèves)

• École de la pêche
2010-2011 : 1 classe de CLIS (Classe d’Intégration scolaire) (10 élèves).

• École de la mer
Le programme intitulé “Ecole de la mer” débute en classe de grande section de maternelle, se poursuit en classe de CE1 et s’achève en classe de CM2. Au total, 415 enfants concernés pour l’année scolaire 2011-2012.

• À l’école de la forêt on devient citoyen
2011-2012 : 12 classes du CE1 au CM2 (295 élèves)

Le SPANC - Service Public d'Assainissement Non Collectif - Mode d'emploi

Si votre terrain n'est pas desservi par le réseau public d'assainissement des eaux usées de la ville, votre habitation doit être équipée d'un dispositif d'assainissement non collectif (anciennement appelé assainissement autonome ou individuel), mis en œuvre selon les recommandations du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de notre commune. Chaque jour en effet, vous utilisez l'eau pour la vaisselle, la douche, la lessive, les WC… produisant ainsi des eaux polluées. Le Code de la Santé Publique impose d'être équipé d'un dispositif d'assainissement non collectif adapté, conforme à la réglementation et maintenu en bon état de fonctionnement, permettant ainsi d'éliminer cette pollution avant de rejeter ces eaux dans le milieu naturel. De cette façon, vous contribuez à l'effort collectif de protection de l'environnement.
Rappelons que si votre parcelle est desservie par le réseau public d'assainissement des eaux usées de la ville, vous avez l'obligation de vous y raccorder (coût du branchement à votre charge).

Les questions les plus fréquentes...

● ***Dois-je adapter mes produits ménagers à l'utilisation d'une installation d'ANC ?***
Non. Une utilisation normale des produits ménagers (eau de javel, lessive, liquide vaisselle…) ne perturbe pas son fonctionnement.

● ***Dois-je rajouter des produits pour que ma fosse fonctionne mieux ?***
Non. Les bactéries nécessaires au bon fonctionnement de la fosse sont amenées par le biais des voies naturelles.

● ***En quoi consiste l'entretien de l'installation ?***
- réaliser les vidanges de la fosse tous les 4 ans en gardant le justificatif
- vérifier que la répartition de l'effluent se fait bien dans tous les drains à partir du regard de répartition
- vérifier que l'infiltration se fait correctement en contrôlant qu'il n'y ait pas d'effluent dans le regard de bouclage des drains
- vérifier l'état du préfiltre (souvent intégré à la fosse), le nettoyer ou le remplacer si nécessaire
- si vous possédez un bac à graisses, un contrôle et une vidange régulière sont aussi nécessaires

● ***Je possède une installation d'ANC ancienne. Dois-je la remettre aux normes ?***
Le SPANC réalisera le diagnostic des installations existantes et contrôlera votre installation. Les propriétaires d'installations en mauvais état de fonctionnement entraînant des nuisances (problème de pollution ou de salubrité) devront alors les entretenir, les modifier, ou, pour les cas extrêmes, procéder à leur réhabilitation. Par la suite, un contrôle de bon fonctionnement et d'entretien de l'installation sera réalisé tous les 8 ans (conserver le bordereau qui atteste que la vidange de la fosse a bien été réalisée par une entreprise spécialisée).

● ***Comment faire réhabiliter une installation d'ANC ?***
1) Faites réaliser une étude de filière d'ANC par un bureau d'études.
2) Déposez ce dossier en mairie pour avis technique du SPANC

3) Après validation, vous pouvez commencer les travaux. Donnez un exemplaire de votre étude de filière et de l'avis du SPANC à l'entreprise.
4) Avant le début des travaux, convenez d'un rendez-vous avec le SPANC pour contrôle des travaux avant remblaiement du système. Il est important que vous soyez présent lors du contrôle, ainsi que l'entreprise de travaux, afin de prendre en compte les éventuelles remarques dans les meilleurs délais. Vous recevrez un rapport de visite.
5) Par la suite, le SPANC procédera à des contrôles périodiques du bon fonctionnement et de l'entretien de votre installation (bon écoulement, vidanges…)

● ***Je vends ma maison. Quelles sont les obligations concernant le système d'ANC ?***
Depuis le 1er janvier 2011, le diagnostic de l'assainissement non collectif est une pièce obligatoire annexée à l'acte de vente dans le cadre d'une transaction immobilière. Il doit être daté de moins de 3 ans. Les nouveaux propriétaires disposent d'un délai de 4 ans pour procéder aux éventuels travaux prescrits par le SPANC.
Attention : ces diagnostics sont réalisés UNIQUEMENT par le SPANC, les cabinets de diagnostic immobilier n'étant pas habilités pour les effectuer.

● ***Les contrôles sont-ils payants ?***
Une redevance forfaitaire est facturée après le contrôle (voir tableau ci-dessous). Elle permet de couvrir les dépenses du service.

REDEVANCES	MONTANT
Contrôle de Conception/Exécution	190 €HT
Contrôle initial en cas de vente de bien immobilier (installation inférieure à 20 Equivalent habitant)	120 €HT
Contrôle initial en cas de vente de bien immobilier (installation supérieure ou égale à 20 Equivalent habitant)	180 €HT
Contrôle de conception	90 €HT
Contrôle d'exécution	100 €HT

● ***Existe-t-il des subventions pour les travaux d'ANC ?***
Dans le cas d'une réhabilitation d'installation existante, vous pouvez bénéficier de certaines aides, sous réserve de répondre aux conditions d'attribution (conditions de ressources…) :
- aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat
- prêt à l'amélioration de l'habitat des caisses d'allocations familiales (C.A.F.) ou des caisses de mutuelles sociales agricoles (M.S.A.)
- TVA à taux réduit pour études et travaux d'assainissement : taux applicable 5,5 %
- Nouveau Eco-Prêt à taux Zéro : se renseigner à sa banque.

● ***Et si je réalise une installation d'ANC neuve et qu'un réseau d'assainissement collectif est installé dans ma rue quelques années après ?***
D'après le Code de la Santé Publique, lorsqu'un réseau d'assainissement collectif est installé, vous avez l'obligation de vous raccorder dans les 2 années qui suivent, la taxe assainissement est ensuite automatiquement appliquée sur votre facture d'eau.
En cas de réalisation d'un système d'ANC validé et déclaré conforme par le SPANC, vous pouvez bénéficier d'une dérogation avant de vous raccorder au réseau collectif, pour vous permettre d'amortir votre installation sur 10 ans.

Renseignements

SPANC de Sanary : 04 94 32 97 27 ou par mail : secrétariat.techniques@sanarysurmer.com.

La station d'épuration

Construction d'un bassin enterré de 1000 m^3

Depuis le mois de juin, la pointe de la Cride est le théâtre d'un important chantier de terrassement, première étape de la construction d'un bassin tampon, en amont de l'arrivée des effluents à la station d'épuration.
Cet équipement complémentaire d'une capacité de 1 000 m^3 va permettre :

- d'une part de réguler la quantité d'effluent qui arrive sur le prétraitement (voir Mieux Vivre n° 149 et n° 150) pour être épurée ; il s'agit d'une nouvelle "gare d'arrivée des effluents" dans laquelle se jetteront le collecteur de Bandol et celui de Sanary sur Mer.

- d'autre part, de stocker temporairement les quantités supplémentaires d'effluent liées à l'entrée d'eaux parasites dans les réseaux d'eau usée, lors de forts orages (d'où son rôle de "tampon").

L'intérêt de ce bassin compartimenté, est de permettre une régulation du volume à épurer, assurant un meilleur ajustement du traitement et réduit les risques de sous ou sur-dosage.

Les travaux en cours

L'autorisation de construire ce bassin - qui sera entièrement enterré - a nécessité une dérogation à la loi "littoral" qui a été accordée par arrêté ministériel le 22 juillet 2010.
Les études et la maîtrise d'œuvre ont été confiées au groupement SAFEGE-ENVEO INGENIERIE, assisté d'un bureau de contrôle DEKRA, d'un coordonnateur Sécurité Protection de la Santé (SPS) DIAGNOSTIC et SECURITE, et du géologue Ion ARGYRIADIS.
Après consultation des entreprises, les travaux ont été confiés au groupement SEETA-ZATTERA-DURBANO-CES pour un montant de 2 090 000 €TTC.

Lors des terrassements, malgré les études géologiques préalables, il est apparu nécessaire de "purger" deux parois constituées de remblais anciens, et de réaliser un "gunitage" partiel (injection et projection de béton pour éviter les risques d'éboulement). Les autres parois sont protégées par un grillage tendu sur filins pour protéger le personnel des chutes de pierres superficielles. Cette instabilité d'une partie du sous-sol a imposé également le déplacement des réseaux existants, et notamment deux câbles ERDF haute tension (HTA), une conduite d'eau potable et des réseaux ERDF "basse tension" et France Telecom.

Le collecteur d'assainissement en provenance de Sanary sur Mer, d'un diamètre de 600 mm a également dû être déplacé.

Les études et travaux complémentaires imprévus représentent une plus value d'environ 200 000 € et entraînent un retard dans la construction d'environ 2 mois et demi.

La durée prévisionnelle de ces travaux est de 6 mois. À ce jour, les travaux de terrassement sont pratiquement terminés, et une grue de chantier a été montée sur place pour réaliser les travaux de génie-civil.

Paroisse catholique

Entretien avec le père Lukasz Gorski, aumônier des jeunes de la paroisse

Depuis le mois de septembre, le père Lucas a pris ses fonctions au sein de notre paroisse. Nous vous proposons de faire plus ample connaissance avec ce jeune prêtre d'origine polonaise, qui a été ordonné il y a un an au sein du diocèse de Toulon-Fréjus.

Quand avez-vous décidé de devenir prêtre ? Il y a 10 ans, j'avais 18 ans et j'étais cuisinier. À ce moment- là je me suis décidé à entrer au séminaire à Cracovie où j'ai fait mes études à l'Université Pontificale de Cracovie.

Comment êtes-vous arrivé à Sanary ? D'abord, j'avais pris une année sabbatique après l'accident dont mon frère avait réchappé «miraculeusement», et j'avais demandé à être envoyé en Sibérie, ce qui s'était révélé impossible à cause des visas. Un ami prêtre m'a suggéré la France, et c'est comme ça que j'ai rencontré le père Arnaud Adrien (ancien curé de Sanary, NDLR), le supérieur du séminaire de la Castille, qui m'a fait connaître Sanary. C'était il y a 5 ans, le jour de mon anniversaire, le 21 septembre. J'ai commencé par apprendre le français, et j'ai fait 2 ans de séminaire pour terminer mes études. Après 3 ans comme aumônier des étudiants à La Garde, j'ai été nommé à Sanary depuis cette rentrée.

Pour quelle mission ? Je m'occupe des jeunes lycéens et collégiens, afin de les aider à grandir dans la foi, à choisir de vivre en chrétien dans le monde. Les jeunes cherchent des réponses aux questions qu'ils se posent, et nous nous comprenons bien : nous sommes sur la même longueur d'onde !

Avez-vous un message particulier à donner ? Être chrétien, c'est être heureux : c'est pour cela que j'aime les plaisanteries, parce que c'est ça que les gens écoutent, alors que trop souvent ils se sentent déconnectés de l'église.

• Contact
Adresse : 184 avenue Mermoz
Tél. secrétariat le matin : 04 94 74 59 90, presbytère : 04 94 74 15 67
Fax : 04 94 88 49 41 - Email : paroisse.sanary@laposte.net
Pour en savoir plus :
Site : http://paroisse.sanary.free.fr

Paroisse protestante

Grande fête paroissiale, dimanche 27 novembre, au Centre Azur (avenue du Nid), de 10 heures à 17 heures.
Journée ouverte à tous ceux qui veulent partager un moment de rencontre chaleureuse et participer à la vie financière de la paroisse. Culte à 10 h 30. Puis apéritif dans les jardins et repas servi à l'intérieur. Et toute la journée : stands divers (brocante, produits de terroir, plats cuisinés, pâtisseries, …), animation pour les jeunes,… Pour tout renseignement, contacter François Rossier, tél. 06 21 01 12 36.

Jeunesse : Toutes les activités ont déjà commencé, mais il n'est jamais trop tard pour s'inscrire.
• Eveil à la foi, école biblique, catéchisme, groupe REVE : tous les jeunes sont concernés.
Pour tout renseignement, contacter le pasteur Ottilie Bonnema.
• Scoutisme : mouvement protestant de scoutisme, les EEUdF (éclaireuses éclaireurs unionistes de France) accueillent tous les jeunes dès 8 ans.
Pour tout renseignement, consulter le site national : www.eeudf.org , et contacter le responsable local de groupe Corentin Bourzeix, tél.06.31.94.67.50.

Tables ouvertes : l'équipe protestante sera d'accueil le jeudi 24 novembre, au centre Saint Vincent.

Spectacle au temple : "Eclats de Bible", le dimanche 4 décembre à 17h, avec Blanche et Alain Aparis.
"Eclats de Bible" : Un spectacle pour s'aventurer dans les histoires de la Bible, pour partir à la découverte des personnages qui jalonnent Le Livre des livres... Des petits et des grands, des connus et des moins connus. À partir de cartes illustrées présentant chacune un passage biblique, Blanche et Alain Aparis vont interpréter les scènes de cartes choisies par plusieurs spectateurs. Les comédiens brodent, commentent, afin de faire ressortir une situation cocasse ou dramatique, pleine de tendresse ou violente, dans un souci constant de faire ressentir ce que ces pages d'hier disent à notre aujourd'hui : Esaïe, interviewé à la radio par une journaliste politique, l'histoire de Samson racontée dans un salon de coiffure, etc.
"Eclats de Bible" un spectacle interactif qui n'est et ne sera jamais le même puisqu'il dépend du choix du spectateur.
Site: http://www.eclatsdebible.fr

• Contact
Adresse : 41 impasse Sully - Téléphone : 04 94 74 10 94
Email : erf.sanary@free.fr.
Pour en savoir plus :
Site : http://erfsanarylaseyne.free.fr ou http://protestantsanary.free.fr

EN BREF...

• Passeports biométriques

Les passeports biométriques sont établis depuis le mois de Juin 2009. L'État n'a équipé que 2 000 communes des Dispositifs de Recueil des demandes de passeports biométriques, dont la commune de Sanary-sur-Mer. Selon de principe de déterritorialisation qui s'applique à ce type de document, les demandes peuvent être déposées dans n'importe laquelle des communes équipées, quelle que soit la commune de domicile des demandeurs. En conséquence, le nombre de demandes enregistrées à Sanary est en très forte augmentation : 1 770 demandes de passeports pour l'année 2010, et déjà 1578 demandes pour 2011 (au 10 octobre). Afin de réduire les délais d'attente de nos administrés, les demandes de passeports seront reçues **sur rendez-vous** à compter du 02 novembre 2011. La prise de rendez-vous se fera sur place à l'accueil de l'hôtel de ville ou par téléphone au 04 94 32 97 00 ou 04 94 32 97 14. Les demandeurs ayant leur domicile à Sanary peuvent malgré tout se rendre en mairie tous les jours sans rendez-vous.
Cette nouvelle organisation permettra d'améliorer la qualité de l'accueil réservé à nos administrés et de répondre plus rapidement à leurs demandes.

• Enquête INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectue une enquête "*Information et vie quotidienne*" du 10 octobre au 23 décembre. Cette enquête a pour but de recueillir des données précises sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne : elle vise à mesurer les difficultés que nous pouvons rencontrer face à de nombreuses informations (notices d'emploi, remplissage de formulaires, notes de service…), à les décrire et à en comprendre l'origine. Quelques ménages de notre commune seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

• Solidarité avec les familles sanaryennes démunies

Encore un beau geste de solidarité de la part d'un club service : le 3 octobre dernier, un chèque de 1 500€ a été remis au Centre Communal d'Action Sociale par mesdames Jeannine Dufour, Suzanne Passetti et Monique Legouix, au nom du Club Kiwanis Sanary – Le Beausset "Joséphine Baker", afin de venir en aide à trois familles sanaryennes. Ce même club avait déjà remis un chèque de 1 500€ au CCAS et à Sanary Solidarité Secours en juin dernier (notre article était paru avec une mention incomplète, pour laquelle nous présentons toutes nos excuses).

• Chers administrés

Afin de répondre plus efficacement et de suivre au plus près vos demandes, dans le respect de notre démarche qualité, je vous invite à exposer toute requête ou suggestion par écrit soit en vous servant des fiches Votre avis nous intéresse soit par courrier.

Tribune libre

Crions !

Nos sénateurs varois n'étaient pas renouvelables cette fois-ci et, à Sanary, les élus municipaux n'ont pas eu à voter. Quand on sait que, d'après toutes les analyses unanimes, le Sénat a changé de majorité, en basculant à gauche et par le vote de nombreux élus locaux de droite opposés à la réforme des collectivités territoriales, on se dit que c'est vraiment bien que les élus sanaryens n'aient pas été convoqués.

Parce que quel grand écart pour la majorité d'entre eux !

Le maire de Sanary, par exemple, avec sa majorité. Il fustige et combat cette réforme qui a réduit les conseils généraux à la dilution et les communes à la gestion de l'Etat civil. Qu'aurait-il donc voté à ces élections sénatoriales, lui qui il y a encore quelques semaines, aux élections cantonales, s'est réclamé de la majorité départementale, donc présidentielle, cette même majorité qui a voulu, construit et imposé cette réforme? Nous lui souhaitons bien du plaisir dans la période qui s'ouvre, lui qui a toujours eu des engagements politiques au delà de la commune, pour s'afficher soit avec le camp politique qui a voulu cette réforme funeste qu'il combat, soit avec la force politique qu'il a toujours combattue.

La difficulté n'est pas moins grande pour des opposants municipaux liés par leurs engagements partisans, au niveau local et national.

A l'inverse, notre groupe d'opposition – Sandrine Ferreri, Rita Martinez, Gérard Vernières, Claude Vincensini et moi-même - issu de tous les horizons politiques républicains, est lié par un contrat avec les sanaryens : servir leurs intérêts sans être liés par aucun autre engagement, aucune autre ambition que ce soit dans un parti ou à une quelconque élection. Cela fait de nous des femmes et des hommes libres : autant nous nous opposerons toujours farouchement à des choix de la mairie – le budget, le Plan local d'urbanisme (PLU) et la gouvernance notamment - autant nous n'hésiterons jamais à défendre nos convictions et même quand elles rencontrent les choix de la municipalité.

Oui nous sommes d'accord, même si c'est avec la mairie, pour combattre les effets néfastes de la loi sur la décentralisation, alors que d'autres se taisent bruyamment. Oui nous sommes d'accord, même si c'est avec la mairie, avec l'adhésion de Sanary à Sud Sainte Baume, quand d'autres se sont absentés de ce vote.

Oui, nous sommes libres et "cela permet avant tout de crier" comme écrivait Albert Camus.

Didier Tourancheau

NDLR : La rédaction du Mieux Vivre prend acte du fait que M Tourancheau, chef de ce groupe d'opposition, interdit désormais à ses colistiers de cosigner, pour validation et engagement, les textes de la Tribune libre.
Nous considérons les élus dudit groupe pénalement responsables in solidus motus et de facto, derrière leur chef, du contenu de ses articles.

La santé des sanaryens a-t-elle un prix ?

Les riverains et les usagers du stade de la Guicharde, les enfants de la crèche Les Bambinoux et les élèves du Collège seront ravis d'apprendre que le groupe majoritaire a donné son accord pour qu'un opérateur puisse installer un nouveau pilonne de 20 mètres avec trois émetteurs au stade de la Guicharde. Notre commune a tellement besoin d'argent qu'elle autorise l'opérateur de téléphonie mobile à édifier ce pilonne contre 5000 € par an et des projecteurs pour le stade (qui en a déjà).

En séance du conseil municipal, nous avons voté contre et demandé vainement le retrait de cette autorisation. La commune s'appuie sur une vieille décision de la justice administrative pour donner son autorisation. La municipalité a le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger ses administrés.
Nous allons donc, avec notre association, nous substituer à la commune et attaquer cette décision en justice. Fort heureusement le principe de précaution est depuis juillet 2010 reconnu par le Conseil d'Etat. De plus, une société concurrente dispose déjà d'une antenne de 20 mètres au stade, et le législateur oblige les opérateurs à mutualiser les installations.

Régine Aguillon et Olivier Thomas
Conseillers municipaux UMP/PR

Élections cantonales,
la demande d'annulation de Christian Kalac rejetée

Suite à l'avis du rapporteur public devant le Président du Tribunal administratif et ses conseillers le 6 octobre dernier, le Tribunal Administratif a rejeté la demande d'annulation des élections cantonales déposée par Christian Kalac le 29 mars dernier. Candidat battu à ces élections qui ont vu le succès de Ferdinand Bernhard, Christian Kalac – qui bénéficiait de l'investiture UMP – estimait que les documents de campagne de Ferdinand Bernhard avaient semé le doute dans l'opinion, s'agissant du soutien d'Hubert Falco et de Horace Lanfranchi.

Ateliers Agora

Osez la mosaïque

Un nouvel atelier consacré à la mosaïque a commencé à l'Agora depuis le 8 novembre. Nous vous le présenterons lors d'un prochain numéro, mais vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner à l'Agora : 04 94 88 58 50, ou sur le site Internet : www.associationagora.org.

Le boutis : un art traditionnel à l'Agora

Le boutis est un art populaire qui a été importé en Provence au Moyen-Âge par des brodeuses siciliennes. Il consiste en une broderie donnant du relief et de la transparence à deux étoffes superposées, cousues ensemble à petits points, selon un motif dessiné ; le relief est obtenu par l'introduction de mèches de coton entre les deux épaisseurs de tissu, à l'intérieur de chaque motif.

"Tire tire… l'aiguille" est un atelier de l'association Agora dont le but est de promouvoir l'art du Boutis. Suzanne Passetti et Nicole Clouvel vous proposent de les rejoindre pour découvrir cette merveilleuse activité, qui permet une grande créativité tout en perpétuant une tradition provençale : vous pourrez ainsi acquérir les techniques pour confectionner des objets de décoration, du linge de maison, du linge de puériculture… Les pièces réalisées par les participants de cet atelier – souvent très spectaculaires – sont présentées chaque année dans une salle d'exposition municipale.

Atelier chaque mardi à partir de 13h30 et jusqu'à 17h, au Centre Culturel.
Renseignement à l'Agora : 04 94 88 58 50, ou auprès de Suzanne (06 23 25 21 85) ou de Nicole (06 10 32 81 92).

Une très belle exposition a eu lieu en octobre pour présenter les travaux de l'atelier "boutis».

Nouveautés Médiathèque

Rappel
Les Sanaryens peuvent consulter la liste complète des nouveautés sur le portail internet de la médiathèque :
http : //mediatheque.sanarysurmer.com

Secteur Adultes

Parmi les 220 nouvelles acquisitions les bibliothécaires vous proposent :

Des Romans :

•Jean Anglade, Le dernier de la paroisse, Ed.Calmann-Lévy, 2011.
• Jean M. Auel, Les enfants de la Terre T6, Ed. Presses de la Cité, 2011.
• Tonino Benacquista, Homo erectus, Ed. Gallimard, 2011.
• Ron Carlson, Le signal, Gallmeister, 2011.
• Maxime Chattam, Le requiem des abysses, Ed.Albin Michel, 2011.
• Harlan Coben, Faute de preuves, Ed. Belfond, 2011.
• Nicole Delor, Promets-moi de mentir, Ed.J-M.Laffont, 2011.
• Irène Frain, La Forêt des vingt-neuf, Ed.M.Lafon, 2011.
• Terry Goodkind, L'épée de vérité T 11, Ed. Bragelonne, 2011.
• Donna Leon, La petite fille de ses rêves, Ed.Calmann-Lévy, 2011.
• Marc Lévy, L'étrange voyage de Monsieur Daldry, Ed.R.Laffont, 2011.
• Robert Littell, Les sœurs, Ed. Points, 2011.
• Guillaume Musso, L'appel de l'ange, Ed. XO, 2011.
• Ludmila Evguenievna Oulitskaïa, Sonietchka, Ed. Gallimard, 1996.
• Nora Roberts, Si je te retrouvais, Ed. M.Lafon, 2011.
• Tatiana de Rosnay, Rose, Ed.Héloïse d'Ormesson, 2011.
• Jordi Soler, La fête de l'ours, Ed.Belfond, 2011.
• Jean-Michel Thibaux, La fille du templier, Ed. Presses de la Cité, 2011.
• Colm Toibin, Brooklyn, Ed. R, Laffont, 2011.
• Didier Van Cauwelaert, L'enfant qui venait d'un livre : romanga, Ed. Prisma presse, 2011.

Des Biographies et Témoignages :

• Giulia Salvatori, Annie Girardot, la mémoire de ma mère, Ed.M. Lafon, 2007.
• Aya Cissoko, Marie Desplechin, Danbé, Ed. Calmann-Lévy, 2011.
• Mikal Gilmore, Un long silence, Ed. Sonatine, 2011.
• Luc Ferry, L'anticonformiste : Une autobiographie intellectuelle, Ed.Denoël, 2011.
• Fabio Geda, Dans la mer il y a des crocodiles, Ed.L.Levi, 2011.
• Jacqueline de Romilly, Jeanne, Ed. de Fallois, 2011.
• Akira Mizubayashi, Ed.Gallimard, 2010.
• Dany Laferrière, Tout bouge autour de moi, Ed.Grasset, 2011.

Des Documentaires :

• Alain Ducasse, Paule Neyrat, Nature : simple, sain et bon, Ed. Alain Ducasse, 2009.
• Stéphane Hessel, Engagez-vous ! : entretien à l'usage des jeunes générations avec Gilles Vanderpooten, Ed. Frémeaux & associés, 2011.
• Bernard Pivot, Les mots de ma vie, Ed. Albin Michel, 2011.
• Turner et ses peintres : Galerie nationale du grand palais, Ed. Beaux arts, 2010.
• René Frydman, Convictions, Ed. Bayard, 2011.
• Martine Gozlan, Tunisie, Algérie, Maroc : la colère des peuples, Ed. Archipel, 2011.
• Max Guérout & coll, Ed. du CRNS, 2010.
• Tobie Nathan, La nouvelle interprétation des rêves, Ed. O. Jacob, 2011.
• Jean-Marie Pelt, Les voies du bonheur, Ed. La Martinière, 2010.
• Natacha Arnoult, Macarons, Ed. Solar, 2010.
• Hubert Reeves, L'univers expliqué à mes petits-enfants, Ed. Seuil, 2011.
• Jacques Lambert, Kisling : Prince de Montparnasse, Ed.de Paris Max Chaleil, 2011.
• Jane Turner,Neuf bonnes façons de construire sa vie d'adulte, Ed.Interéditions, 2010.
• Napoléon, Mémoires de Napoléon : La campagne d'Italie, Ed. Tallandier, 2010.
• Marie-Monique Robin, Notre poison quotidien : la responsabilité de l'industrie chimique dans l'épidémie des maladies chroniques, Ed. La Découverte, 2011.
• Guy Gilbert, Cœur de prêtre, cœur de feu, Ed. P.Rey, 2010.

Des Bandes dessinées :

• Hermann, Jeremiah T30, Ed. Dupuis, 2011.
• Jacques Tardi, Adèle Blanc-sec T1 à T9, Ed.Casterman, 2007.
• Brice Goepfert, Les chemins de Malefosse T19, Ed.Glénat , 2011.
• Akira Hiramoto, Me and the devil blues T1 & T2, Ed Kana, 2008.
• Bastien Vivès, Polina, Ed .KSTR, 2011.
• René Pétillon, Enquête au paradis, Ed.Dargaud 2009.
• Gradimir Smudja, Vincent et Van Gogh T2, Ed.Delcourt, 2010.
• Francis Carin, Ella Mahé T1 &T2, Ed. Glénat, 2011.
• Eric Warnauts, Les temps nouveaux T1, Ed. Lombard, 2011.
• Makoto Yukimura, Vinland saga T1 à T6, Ed.Kurokawa , 2010.
• Gaël Séjourné, L'appel des origines, Ed. Vents d'Ouest , 2011.
• Eric Hérenguel, Kräin T9 &T10, Ed. Vents d'Ouest , 2010.

Hugues Aufray "Je n'ai jamais rêvé d'être une vedette de la chanson française"

Vous vous définissez comme un "passeur". Qu'est-ce que cela représente pour vous ? Quand j'étais jeune, mes idoles, c'était Van Gogh, Rimbaud… et mon idéal, c'était la bohême comme on la vivait alors : en crevant de faim ! Je ne me voyais pas du tout en lettre de lumière au fronton de l'Olympia, et je n'ai jamais une seconde rêvé d'être une vedette de la chanson française. Quand j'ai commencé à gagner ma vie à 18 ans, avec ma guitare, je me suis tout naturellement tourné vers les musiques traditionnelles que j'avais découvertes lorsque j'étais lycéen à Madrid. Pendant 10 ans, j'ai fait ce chemin qui est celui du "troubadour", en chantant en espagnol, en portugais, un peu en anglais… Après, j'ai traduit en français les chansons traditionnelles que je chantais dans d'autres langues : je les ai passées à la culture musicale de la chanson française. J'étais comme ces passeurs qui vous faisaient passer d'une rive à l'autre de la Dordogne avec un bateau accroché à un câble. Passeur, métisseur et colporteur également ; ces mots, je les aime parce qu'ils correspondent vraiment à ce que j'ai fait. Je suis quelqu'un qui a essayé d'introduire, dans la culture française, des rythmes, des modes et des chansons venus d'ailleurs. Une sorte de mondialisation avant l'heure !

D'où le titre de votre dernier album ? Tout à fait : trobador - et pas "troubadour", il n'y a pas de faute - comme en occitan ou encore comme l'utilisent certains américains. Dessous, il est indiqué "since 1948", en anglais en référence aux langues étrangères qui ont caractérisé mon répertoire dès mes débuts.

Et aujourd'hui, qu'écoutez-vous ? Du flamenco ! Mais aussi de la musique classique "moderne", celle de Ravel, Debussy ou Malher. Et aussi tous les folklores. Les chansons traditionnelles ont un caractère de vérité profonde, car elles ont été faites sans objectif commercial. J'essaie d'aller à la source même de l'âme humaine, quand elle n'a pas encore été frelatée et corrompue par l'argent. Il faut garder une grande ouverture d'esprit : je connais bien la musique andalouse, celle des Touaregs du Sahara, la musique roumaine, celle des tziganes de Turquie, celle des gitans (j'ai connu Django Rehnard). Toutes différentes, mais pour moi, c'est la même chose exactement : je me régale d'écouter des musiques qui ont de vraies racines populaires.

Où vous sentez-vous chez vous ? Petit garçon, j'allais en vacances au bord de la Garonne, on s'y baignait. Je me suis marié avec une fille de la Dordogne, et on a continué à se baigner dans la Garonne tous les deux. Le monde est merveilleux, mais on ne peut pas tout avoir : évidemment il y a des paysages extraordinaires ailleurs, mais le secret c'est "il faut aimer ce que l'on a". Je suis dans une période de ma vie où l'on apprécie cette forme de sagesse qui dit qu'il faut cultiver son jardin. Je lis énormément, je me passionne pour la philosophie et la science – mon frère Jean-Paul Auffray va prochainement sortir un livre sur la vie d'Évariste Gallois, ce mathématicien mort à 20 ans – et je viens de finir le Candide de Voltaire, justement.

Qu'auriez vous envie de transmettre aujourd'hui ? Qu'il faut être capable de changer les choses en nous-mêmes. Comment voulez-vous changer le monde et les autres si vous n'êtes pas capable de changer vous-même ? On n'a pas le droit de dire une chose et d'en faire une autre. Essayons le plus possible de ressembler à nos œuvres, comme Georges Brassens qui a toujours vécu selon ses principes de vie.

Vanessa Demouy pour "Boire, fumer et conduire vite"

"Je ne peux pas imaginer ma carrière sans le théâtre"

Vous avez connu le succès très jeune, à travers un rôle qui aurait pu vous enfermer dans une image de "bimbo". Pour devenir la comédienne reconnue que vous êtes aujourd'hui, avez-vous fait des choix délibérés de carrière, ou vous êtes vous plutôt fiée à votre instinct ? Un peu des deux. Il faut savoir ce que l'on veut, et moi, j'ai toujours su que le serai comédienne. Ayant commencé dans une "sit-com", genre très décrié à l'époque, il fallait "s'acheter une crédibilité". Par chance, j'ai toujours eu le soutien du public, et c'est contre mes pairs qu'il a fallu que je me batte. Ça ne s'est pas fait du jour au lendemain, et ça ne s'est pas fait dans la douceur non plus, mais petit à petit, on y arrive.

Quelle place occupe le théâtre dans votre vie ? Ça a été une grande surprise, une très belle rencontre dans ma vie. Je ne pensais pas qu'un jour on pourrait me donner accès à une scène, et quand l'opportunité s'est présentée - il y a 10 ans pour les "Monologues du vagin" - j'ai sauté à pieds joints dans l'aventure et j'ai été prise par le virus. Je ne peux pas imaginer de ne pas faire de théâtre.

Présentez-nous la pièce que vous allez jouer à Sanary
C'est une manière divertissante et agréable de parler de sujets de fonds, parce que quand la comédie a du fonds, c'est encore mieux. Et en général, on arrive mieux à faire passer les messages qui gratouillent, qui chatouillent, dans un sourire. Dans une société où il y a de plus en plus d'interdits, effectivement appeler une pièce "Boire, fumer et conduire vite" ça peut passer pour de l'insolence, mais à notre époque, il en faut un peu !

Théâtre Galli

HAIR
SAMEDI 19 NOVEMBRE
ANNULÉ

LE COMTE DE BOUDERBALA, HUMOUR, MERCREDI 16 NOVEMBRE À 20H45

Il y avait en France, au Moyen Age, "le roi des fous", personnage populaire que les petites gens élisaient une fois par an, et qui avait le droit de se moquer, un jour seulement, des grands de ce monde. Nous avons aujourd'hui "le Comte de Bouderbala", c'est-à-dire, selon l'étymologie arabe du mot "bouderbala", le Comte en guenilles, en haillons, ou encore : "le comte des désargentés". Ce nouveau Comte des temps modernes se moque de tout et de tout le monde, y compris de lui-même ! Entre cynisme et autodérision, non seulement il fait rire mais en plus il y prend plaisir... Entre slam et stand up, il livre, il offre, sur un rythme effréné et tourbillonnant, sa lecture du monde. Une vision volontairement décalée, provocatrice, parfois grinçante et, cependant, toujours pleine de tendresse.
Tarifs : 29 €/ Abonnés & CE 26 €.

ANTHONY KAVANAGH "FAIT SON COMING OUT", HUMOUR, DIMANCHE 20 NOVEMBRE À 17H

"Je fais mon coming out : je sors du placard, je me révèle... Ça fait 10 ans que je vis en France, voilà, maintenant, je peux me lâcher ! J'assume tout. Tout ce que je pense, tout ce que je suis, tout ce que j'aime... ou pas ! Tout le monde y passe ! J'assume..." Tarifs : 38 €/ Abonnés & CE 35 €.

GRAND CORPS MALADE, MUSIQUE, JEUDI 24 NOVEMBRE À 20H45

De sa première tournée des théâtres et des festivals, de la Cigale au Palais des Congrès, Grand Corps Malade rapporte un bouquet de souvenirs et de nouvelles envies d'écrire. Que d'émotions pour le slameur porté par des marées humaines, attentives, silencieuses, amoureuses. 600 000 exemplaires de son premier album, Midi 20, se sont écoulés et l'artiste a reçu deux Victoires de la Musique en 2007 : Album Révélation de l'année et Artiste révélation scène de l'année. Il a fait découvrir le slam en France, cet art démocratique qui consiste à déclamer des vers a capella. Il était jusque-là le domaine réservé d'un cercle d'initiés. Fabien Marsaud, le poète du bitume, le Villon du 9-3, n'en attendait pas tant. Il ne boude pas son plaisir de voir sa poésie urbaine retourner d'où elle vient : de la rue. Justement. L'artiste livre ici un hommage appuyé au bitume, à la ville, à la foule. Il y a de la malice chez Grand Corps Malade, il y a beaucoup d'humour aussi. Tarifs : 35 €/ Abonnés & CE 32 €.

LES FOURBERIES DE SCAPIN, THÉÂTRE, MARDI 29 NOVEMBRE À 20H45

Avec la troupe du Théâtre Poquelin - Guillaume Auger, Jean Claude Barral, Martine Birukoff, Nathalie Défendente, Virginie Dieffenthaller, Francis Dondi, Hélène Megy, Armand Minéo, René Raybaud, Sandy Scannapiecco . *Un grand classique qui permet de redécouvrir que Molière est encore de notre temps et qu'il est toujours l'auteur le plus comique de notre siècle. Deux jeunes gens se sont mariés en cachette de leurs parents, vieillards aussi stupides et cupides l'un que l'autre. Scapin, grâce à ses fourberies, arrange les choses. Une heure trente de fou rire ou l'on se demande avec Géronte "Mais .... Que diable allait –il faire dans cette galère ?" Une pièce où l'on peut se rendre compte de l'importance de la Commedia Dell Arte dans l'oeuvre de Molière et de tout ce que les comédiens italiens de l'époque ont apporté.* Tarifs : 20 €/ Abonnés & CE 17 €/ Enfants et scolaires 12 €.

URS KARPATZ "LES VOIX TZIGANES", MUSIQUE, MERCREDI 30 NOVEMBRE À 20H45

Célèbre groupe tzigane, URS KARPATZ a reçu, en 2000, le Prix Romanes par Tony Gatlif, le précédent lauréat. L'engouement du public ne se dément plus depuis lors, aussi bien sur les scènes parisiennes, qu'en tournée en France, en Europe, outre- Atlantique, ou en Asie. URS Karpatz est plus que jamais sensible à faire retentir ces voix et ces langues presque effacées, ensevelies comme un trésor caché. Il les fait ressurgir, s'épanouir, nourrissant notre humanité. "Plus beau qu'eux-mêmes est le chant des hommes. Rien ne dit plus bravement leur foi, leur insoupçonnable grandeur." Henri Gougaud - Tarifs : 32 €/ Abonnés & CE 29 €.

"ROMANCES NAPOLITAINES", CONCERT D'ERIC VENEZIA, VENDREDI 2 DÉCEMBRE À 20H45

Ténor Eric Venezia - A l'accordéon Jean Marc Torchy. *La chanson napolitaine reflète l'amour, la lumière, la chaleur, le sentiment du peuple. C'est un patrimoine musical cher au coeur des Italiens, tout aussi populaire que les grands airs de Verdi et Puccini. Eric Venezia revisite avec brio le répertoire de la mélodie napolitaine.*
Tarifs : 18 €/ Abonnés & CE 15 €.

BOIRE, FUMER ET CONDUIRE VITE, THÉÂTRE, SAMEDI 3 DÉCEMBRE À 20H45

Avec Vanessa Demouy, David Brécourt, Philippe Lellouche et Christian Vadim. *Le soir du réveillon du Nouvel An, trois individus se retrouvent, bien malgré eux, en salle de garde à vue dans un commissariat parisien. L'un parce qu'il a fait un excès de vitesse, l'autre parce qu'il a trop bu et le troisième parce qu'il a fumé dans un lieu strictement interdit. Surgit une avocate commise d'office pour les défendre en ce soir du 31 décembre…* Tarifs : 41 €/ Abonnés & CE 38 €.

©pascalito

VÉRONIQUE SANSON, CONCERT, DIMANCHE 4 DÉCEMBRE À 17H

Éternelle amoureuse de la musique et des mots, Véronique Sanson est sur scène une délicieuse composition de qualificatifs aussi opposés que complémentaires. A la fois forte et fragile, douce et rebelle, sauvage et raffinée, électrique et chaleureuse, proche et inaccessible, elle nous fait passer du rire aux larmes, d'un feeling à l'autre avec le même bonheur étourdissant. Tarifs : 50 €/ Abonnés & CE 47 €.

"ANNE NATURELLEMENT", SPECTACLE D'HUMOUR DE ANNE ROUMANOFF, MARDI 6 DÉCEMBRE À 20H45

Ce qui a changé? Elle vous l'a déjà dit : il lui est arrivé un truc auquel elle ne s'attendait pas du tout, elle a eu 40 ans. Un âge où, souvent, on s'arrête, épuisé de courir après les images, où on commence à s'accepter tel que l'on est, et donc à mieux regarder autour de soi. Forcément, ça détend. Tarifs : 46 €/ Abonnés & CE 43 €.

LA NUIT DU GOSPEL, CONCERT, MERCREDI 7 DÉCEMBRE À 20H45

L'année de la 1000ème du spectacle "La Nuit du Gospel" présente les groupes mythiques du Gospel Américain, avec un nouveau spectacle, de nouveaux artistes. La Nuit du Gospel, c'est avant tout le gospel authentique…
Tarifs : 38 €/ Abonnés & CE 35 €.

VÉRONIC DICAIRE, SPECTACLE D'HUMOUR, JEUDI 8 DÉCEMBRE À 20H45.

Talent exceptionnel, fraîcheur et persévérance : voilà en résumé Véronic Dicaire. Canadienne, chanteuse-comédienne-danseuse- animatrice-humoriste-imitatrice.
Elle se produit en France au printemps 2010 au Théâtre de la Gaité Montparnasse, ainsi qu'à l'automne à la Cigale de Paris où les français l'accueillent à bras ouverts. En 2011, elle a été choisie pour faire partie du jury de l'émission X-Factor diffusée sur M6. Tarifs : 35 €/ Abonnés & CE 32 €.

HUGUES AUFRAY "EN CONCERT AUTOUR DE 4 GUITARES", VENDREDI 9 DÉCEMBRE À 20H45

Fidèle depuis toujours aux valeurs qu'il a défendues, traversant les modes et les décennies, Hugues Aufray a su fédérer toutes les générations autour de ses chansons, dont certaines sont aujourd'hui enseignées dans les écoles. C'est toujours avec le même plaisir qu'il retrouve son public chaleureux pour lui faire partager ces 50 années de chansons. Tarifs : 39 €/ Abonnés & CE 36 €.

"LES GRANDS ESPACES", CONCERT D'ISABELLE BOULAY, SAMEDI 10 DÉCEMBRE À 20H45

En plus des chansons de son répertoire et celles de son nouvel opus réalisé par son complice Benjamin Biolay, la touchante interprète nous offre de la variété "grand luxe". Un voyage qui nous mène au coeur de ses influences country-folk, tout en passant par son attachement aux grands classiques de la chanson. Des horizons et une voix où s'entremêlent le vent de la mer et le souffle de l'Amérique... Tarifs : 43 €/ Abonnés & CE 40 €.

LA SAINT-NAZAIRIENNE - "CONCERT DE SAINTE CÉCILE LES DANSES", DIMANCHE 11 DÉCEMBRE À 15H30

La Saint-Nazairienne vous présente un programme où les musiques à danser ouvrent le bal. Eric Mendez et ses 60 musiciens vous convient avec le plus grand plaisir à ce bal mémorable, sur des airs de polka, tango, valse, boléro, cha-cha, samba, bossa… Entrée libre.

NOVEMBRE…

13 DIMANCHE

• ***Bal/thé dansant*** avec RCB Radio à partir de 14h à la salle polyvalente.

15 MARDI

• ***"Nos plantes, aspects énergétiques et émotions"*** conférence "Résonances" animée par le Dr Requena, acupuncteur, enseignant chercheur, fondateur de l'Institut Européen du Qi Gong et auteur de 19h à 22h au Centre Azur.

16 MERCREDI

• ***Le Comte de Bouderbala*** spectacle d'humour à 20h45 au théâtre Galli (voir pages 26 et 27).

• ***"L'art d'écouter l'autre"*** L'instant d'amour à Sanary animé par Gilles Collin, psychologue, à 19h30 au bar "Le Molotov".

• ***"L'auto-massage selon l'Antique Tradition Chinoise et Orientale"*** conférence "Résonances" animée par David Grenat de 18h30 à 19h30 Médiathèque Auditorium.

17 JEUDI

• ***"George Sand, une femme libre"*** atelier Littérature Femmes célèbres écrivains "Le Forum Université pour tous", animé par Monique Flepp au Centre Azur à 17h30.

18 VENDREDI

• ***Repas du téléthon*** à la salle polyvalente à 20h, repas plus animation dansante 20 euros, les tickets peuvent être retirés au kiosque à journaux en face de la mairie, tous les jours de 15h à 18h.

• ***"Sommes-nous seuls dans l'univers ?"*** atelier Astronomie – La tête dans les étoiles "Le Forum Université pour tous", animé par Jacques Lautier au Centre Azur à 18h.

19 SAMEDI

• ***"L'énergie des Cathédrales"*** conférence "Résonances" animée par Gérard Berrier, Ethnologue-historien à 18h30 à la Médiathèque Auditorium.

• ***Stage d'équitonie*** (de 15h à 17h - thème : le psoas : muscle profond de la hanche, les abdos profond) animé par Véronique Trannoy-Gauthier (association Addyda), tous niveaux. Renseignements et inscription : 04 94 88 34 04.

20 DIMANCHE

• ***Anthony Kavanagh "Fait son coming out"*** spectacle d'humour à 17h au théâtre Galli (voir pages 26 et 27).

• ***Après-midi dansant*** à partir de 14h30, salle polyvalente de la Guicharde avec l'Orchestre "Prosper" et démonstration de danses standard et latino "Club Eurodance", organisé par le Club Féminin KIWANIS "Sanary Le Beausset J.Baker" au profit de l'enfance en souffrance dans notre région. Entrée 15 €/personne (1 pâtisserie + 1 boisson comprises). Renseignements au 06 81 34 14 25 ou 06 85 11 03 83.

• ***"Etude sur l'hexagramme de naissance"*** conférence "résonances" animée Avec l'Institut Européen de Yi au Centre Culturel Jing de 9h30 à 18h.

21 LUNDI

• ***"Ferdinand de l'Esseps, perceur d'isthme"*** atelier Histoire des Arts "Le Forum Université pour tous" animé par Philippe Barjon au Centre Azur à 18h.

• ***Ateliers d'expression vocale "Corps et Voix"*** animés par Françoise Grimaud au Centre Culturel de 19h à 21h30.

22 MARDI

• ***"L'alchimie et la marine chinoise antique"*** conférence animée "Découvertes Civilisations" par le Professeur Philippe Che à14h30 à la Médiathèque - salle Marie Mauron.

23 MERCREDI

• ***"Y a-t-il encore des prophètes aujourd'hui ?"*** Café-Théo animé par Benoît de Chermont, membre de l'Association Culturelle Marcel Légault, à 19h30 au Restaurant "La Flambée".

24 JEUDI

• ***Grand Corps Malade*** concert à 20h45 au théâtre Galli (voir pages 26 et 27).

• ***"Histoire du feu sur notre planète"*** conférence "Découvertes Civilisations" animée par Laurent Stieltjes, Vulcanologue à 18h30 à la Médiathèque - salle Marie Mauron.

• ***"L'école, le collège, le Lycée, le bac : quel renouveau possible ?"*** conférence "Des Idées et des Hommes" animée par Lilyane Jacq-Forestier, Inspecteur d'Académie à 19h15 au Centre Azur.

25 VENDREDI

• ***Ouverture officielle des Illuminations de la Ville*** à partir de 18h, Parvis de l'Eglise Saint-Nazaire.

26 SAMEDI

• ***Soirée dansante caritative*** à 20h30 à la salle polyvalente sous l'égide de France Médical Rock. Le groupe de Bruno Courgenay, "Ultime Connexion", anime une soirée dansante rock n'roll dont les bénéfices sont versées, cette année, à France Médical Rock en vue d'aider, par la pratique de la musique, des enfants handicapés. Prix d'entrée avec une consommation 15 €.

• ***Brocante des professionnels*** Port de Sanary, de 8h à 18h.

• ***Stage d'équitonie – yoga*** (thème : la respiration) animé par Véronique Trannoy-Gauthier (association Addyda), tous niveaux. Renseignements et inscription : 04 94 88 34 04.

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27

• ***"Parcours découverte Art du toucher selon les traditions orientales : Les Tuinas dans la tradition chinoise"*** stage "Résonances" animés par Michèle Rault et David Grenatde 9h30 à 18h.

27 DIMANCHE

• ***Récital de piano*** à 16 h en l'église Saint-Nazaire : œuvres de BEETHOVEN LISZT. Pianiste : Ludovic Amadeus Selmi. Tarif : 18 € (gratuit pour les moins de 12 ans). Renseignements : 04 22 44 07 32 ou 06 60 72 31 94.

• ***Café chantant*** animé par Françoise Grimaud (association Corps et Voix) à 15h30 au Centre Culturel.

28 LUNDI

• ***Ateliers Danse du monde "Corps et Voix" :*** danses en cercle des Balkans, de Grèce, d'Israël, de Bulgarie, d'Irlande. Animés par Françoise Grimaud de 19h à 21h.

29 MARDI

• ***"Les Fourberies de Scapin"*** avec la troupe du Théâtre Poquelin, pièce de Molière à 20h45 au théâtre Galli (voir pages 26 et 27).

30 MERCREDI

• ***URS Karpatz "les Voix Tziganes"*** concert à 20h45 au théâtre Galli (voir pages 26 et 27).

• ***"Le souffle, c'est la vie"*** atelier Vivre mieux, autrement... "Le Forum Université pour tous" animé par Virginie Caubert, Praticien de santé, Naturopathe au Centre Azur à 18h.

Expos

Rappel

Galerie Barthélemy de Don
Jusqu'au 17 novembre : Laurent Strappazzon

Le Patio
Jusqu'au 17 novembre :
Bernard Dubourg et Françoise Mandine

Atelier des Artistes
Jusqu'au 17 novembre : Corinne Brochard

Espace Saint-Nazaire
Jusqu'au 20 novembre : Galerie Castillon
"Eclats d'Art"

Petit Galli
Jusqu'au 24 novembre : Jean Marc Dopffer

Bourse aux vêtements
Du 4 au 17 novembre - Maison Flotte

...DÉCEMBRE

2 VENDREDI

• ***"Romances napolitaines"*** concert d'Eric Venezia à 20h45 au théâtre Galli (voir pages 26 et 27).

• ***"Dragons & Dracs dans l'imaginaire provençal"*** conférence UTLS animée par Dominique Amann, Docteur en Psychologie à 18h à la Médiathèque (Auditorium).

• ***Soirée sportive*** dans les structures sportives

3 SAMEDI

• ***"Boire, fumer et conduire vite"*** pièce de théâtre avec Vanessa Demouy, David Brécourt, Philippe Lellouche et Christian Vadim, à 20h45 au théâtre Galli (voir pages 26 et 27).

• ***Ouverture de la boîte aux lettres du Père Noël*** (fermeture le 23 décembre) à partir de 9h, parvis de l'Hôtel de Ville.

• ***Brocante des professionnels*** organisée par Monsieur Gibereau, allée d'Estienne D'Orves.

• ***Téléthon 2011***
- Journée des associations : ventes et démonstrations proposées par les associations Sanaryennes sur le port et l'allée d'Estienne D'Orves
- Lâché de ballon à 16h30 à côté du kiosque à musique
- Péage des JSP sur le port, atelier feu
- Thé dansant à 14h à la salle polyvalente
- Concert avec plusieurs chorales l'après-midi.

• ***Stage de yoga*** (de 15h à 18h - thème : le plexus sacré, 2ème chakra - svadisthana) animé par Véronique Trannoy-Gauthier (association Addyda), tous niveaux. Renseignements et inscription : 04 94 88 34 04.

• ***Traditionnelle cérémonie de la Sainte Barbe,*** patronne des pompiers.

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4

• ***Foire aux jouets*** de 8h à 18h placette des Poilus et place Cavet.

• ***Téléthon 2011***

4 DIMANCHE

• ***Représentation "Eclats de Bible"*** par Alain et Blanche Aparris, à 17h au Temple.

• ***Véronique Sanson*** concert à 17h au théâtre Galli (voir pages 26 et 27).

• ***Brocantes caritatives*** organisées par "Kiwanis, Sanary le Beausset", "Croix Rouge", "Entraide Burkina" de 8h à 18h, sur le Port, près du Kiosque à Musique, Patio.

5 LUNDI

• ***Ateliers d'expression vocale "Corps et Voix"*** animés par Françoise Grimaud au Centre Culturel de 19h à 21h30.

• ***Journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie et aux Harkis.*** 18h : Rassemblement au monument de la Victoire.

6 MARDI

• ***"Anne naturellement"*** spectacle d'humour de Anne Roumanoff à 20h45 au théâtre Galli (voir pages 26 et 27).

7 MERCREDI

• ***"La nuit du Gospel"*** concert à 20h45 au théâtre Galli (voir pages 26 et 27).

8 JEUDI

• ***Véronic Dicaire*** spectacle d'humour à 20h45 au théâtre Galli (voir pages 26 et 27).

9 VENDREDI

• ***Hugues Aufray "en concert autour de 4 guitares"*** à 20h45 au théâtre Galli (voir pages 26 et 27).

• ***Loto du club de rugby*** en soirée à la salle polyvalente ; les profits seront en partie reversés au téléthon.

10 SAMEDI

• ***Concours d'écriture "La grande rédaction"*** animée par Jean Picano et Sophie Spano, Professeur Agrégé de Lettres Modernes (sur inscription préalable, à la Médiathèque ou par téléphone 04 94 32 97 80), de 10h à 12h au Secteur Adultes de la Médiathèque.

• ***"Thésée et la symbolique du labyrinthe, un mythe pour orienter l'être humain"*** conférence Corps et Voix animée par Liliane Césari, auteur de "Zoïdon, chronique mythologique du zodiaque" et Françoise Grimaud, à 14h au Centre Culturel.

• ***"La respiration consciente au service de la qualité de vie"*** conférence "Résonances" animé" par Sophie Jalabert, Praticienne en Évolution Personnelle, à 18h30 à l'Auditorium de la Médiathèque.

• ***"Les grands espaces"*** concert d'Isabelle Boulay à 20h45.

• ***Stage de yoga*** (de 14h30 à 16h30 : les mudras – de 17h à 19h : surya danse) animé par Véronique Trannoy-Gauthier (association Addyda), tous niveaux. Renseignements et inscription : 04 94 88 34 04.

11 DIMANCHE

La Saint-Nazairienne : "Concert de Sainte Cécile - Les Danses" à 15h30 au théâtre Galli (voir pages 26 et 27). Entrée libre.

• ***Concert d'Orgue*** à 16h en l'église Saint-Nazaire.

12 LUNDI

• ***Ateliers Danse du monde "Corps et Voix" :*** danses en cercle des Balkans, de Grèce, d'Israël, de Bulgarie, d'Irlande. Animés par Françoise Grimaud de 19h à 21h.

14 MERCREDI

• ***"Les gens de Dublin"*** de John Huston (1988) ciné-débat "Le Forum Université pour tous" animé par Monique Flepp au Centre Azur à 17h30.

• ***"La douceur d'aimer"*** café débat L'instant d'amour à Sanary, animé par Gilles Collin, psychologue, au " Molotov" à 19h30.

15 JEUDI

• ***"Décoration de Noël" l'art du Bouquet*** "Le Forum Université pour tous" animé par Béatrice Duhamel, au Centre Azur à 14h30.

POUR VOUS INFORMER

Théâtre Galli : 04 94 88 53 90 • Médiathèque : 04 94 32 97 80
Cinéma ABC : 04 94 74 21 77 • Découvertes et Civilisations : 04 94 63 45 39
Le Forum Université pour tous : 04 94 74 18 87 - http://www.ymca-sanary.org
Café Philo : 06 70 31 48 35 • Café Théologique : 04 94 74 10 94 / 06 61 76 49 93
http://protestantsanary.free.fr/ • l'UTLS : 06 70 33 17 30 / 06 74 62 84 83
"L'instant d'amour à Sanary" : 04 94 90 59 01 / 06 15 85 75 62
Corps et voix : 04 94 74 42 95 / 06 89 12 11 87 • Résonances : 06 28 26 86 29 /
www.resonances-asso.org / infos@resonances-asso.org

Ecritures de Novembre : “Aile comme lettre”
Du mardi 15 novembre au samedi 3 décembre

• Exposition

Exposition sur la relation entre le mot et l’image, pour rêver sur les ailes frêles et profondes des lettres. Comment suggérer des nuages avec des mots, jusqu’où peut-on tordre les lettres pour en faire des images, qu’est-ce qu’un calligramme? Cette exposition permettra d’y répondre. Les amoureux de la lettre, photographes, calligraphes, typographes et infographistes vous proposent de partir en voyage avec eux sur le dos de leurs plumes, pour découvrir un univers poétique et sacré, un univers “callimagique” : le monde des lettres... Exposition réalisée par “Les ailes du vent”, avec le soutien du Conseil Général du Var et du rectorat de Nice.

• Animations

>***Vendredi 18 novembre,*** à partir de 17h30
Visite guidée de l’exposition, suivie du verre de l’amitié
> ***Samedi 19 novembre,*** de 10h à 12h (secteur Jeunesse)
Ateliers d’écritures (jeunesse) par Sophie Spano
Enfants de 6 à 11 ans
> ***Samedis 26 novembre et 3 décembre,*** de 10h à 12h (secteur Adultes) Ateliers d’écritures (adultes) par Sophie Spano

> ***Samedi 10 décembre*** de 10h à 12h
“ La grande rédaction ” - Proclamation des prix à 16h (des chèques lire à gagner).
> ***Mercredis 16, 23 et 30 novembre,*** de 14h à 15h30
Samedi 3 décembre, à 15h. Représentation ouverte
“ Chorégraphie de mots ” : Eveil à la danse contemporaine (pour enfants de 7 à 11 ans).

Et aussi...

> ***Bibliothèque sonore de Sanary-sur-Mer :*** permanences tous les mardis matins, salle Marie Mauron, de 9h30 à 11h30. Renseignements et Inscriptions : 06 38 63 13 41 ou bibliothequesonore.sanary@gmail.com

> ***Programmation à l’auditorium :*** chaque mardi et vendredi après midi, la Médiathèque vous propose un film récent ou classique, ou un documentaire à 14h30. Programme disponible par mois à l’accueil de la Médiathèque

> ***Goûter anglais :*** mardis 22 et 29 novembre et 6 décembre, de 17h à 18h - Secteur Jeunesse – sur inscription avec Christine Gavet

> ***Goûter chinois :*** vendredi 24 novembre, et vendredi 2, 9 et 16 décembre, de 17h à 18h - Secteur Jeunesse – sur inscription avec Marjolaine Sarda

> ***Éveil musical :*** mercredi 9 novembre et mercredi 14 décembre, de 15h à 16h30 – Secteur Image & Son sur Inscription préalable pour enfants de 4 à 6 ans. Chaque séance sera suivie d’un goûter, avec Luciana Fouché-Jatuff. Découverte du monde de la musique : classique, jazz, rock et musiques du monde, à travers écoutes, lotos sonores, jeux musicaux...

> ***Ateliers d’art plastique :*** mercredi 2 novembre et mercredi 7 décembre, de 14h30 à 16h - Secteur Jeunesse sur inscription pour enfants de 6 à 11 ans. Séances suivies d’un goûter, avec Régine Niver-Coulomb, artiste plasticienne.

> ***Club Polar :*** samedi 5 novembre “Humour noir”et samedi 10 décembre “Art Polar”, de 10h30 à 12h - Secteur Adultes : animé par Gerardo Lambertoni, spécialiste et historien du roman noir.

> ***“Lire et Faire Lire”*** l’heure du conte à la Médiathèque, tous les mercredis à 10h30 et 11h15 et à 16h30 et 17h15
– Enfants de 3 à 5 ans.

> ***Rock’n You :*** mercredi 30 novembre et mercredi 14 décembre de 16h30 à 18h au Secteur Image & Son - une rencontre musicale pour tous les passionnés de rock. L’occasion de se retrouver, amateurs et professionnels, jeunes et moins jeunes, pour discuter, échanger et écouter de la musique.

Petit Théâtre de Sanary, par le “Théâtre ¨Poquelin”
> Vendredi 18 novembre, 20h, Médiathèque – Auditorium
Café-théâtre : “Au théâtre comme chez soi” : Poésies de Prévert.
> Dimanche 11 décembre, 15h, Médiathèque – Auditorium
Théâtre : “le Père Noël est une ordure”.

Sanary s'illumine

Les illuminations des fêtes de fin d'année sont l'occasion de faire entrer dans le cœur des enfants et de leurs parents la magie de Noël.

Pour Noël 2010, les décors sur candélabres et en traversées de routes ont été remplacés. Des créations lumineuses ont été installées sur les giratoires Pukersdorf, Koscierzyna, Saint-Roch et Bad-Säckingen, ainsi que sur les places et placettes du Théâtre, Cavet, du Coquillon, Antoine Hugues, des Pénitents Blancs et de la Prud'homie, sur les façades de l'Hôtel de Ville, de l'Eglise Saint-Nazaire, du Théâtre Galli et de la Médiathèque.

Tous les arbres de l'avenue Clemenceau, du boulevard de l'Avenir, de l'avenue du 2ème Spahis et du boulevard Maréchal Leclerc ont été décorés de plus de 10 000 m de guirlandes.

Poursuivant ses efforts en cette année 2011, la commune, encouragée par de nombreuses félicitations d'administrés, a décidé d'embellir de nouveaux sites.

L'illumination du jardin des enfants d'Izieu sera sur le thème des animaux de Noël. Des sujets lumineux animés agrémenteront les giratoires René Cassin et Popieluszko ainsi que l'espace vert Jean Moulin situé au croisement de l'Avenue de la Résistance et du chemin du Diable.
De nouvelles guirlandes décoreront les platanes des allées d'Estienne d'Orves ce qui représente le remplacement de plus de 14 400 lampes.

L'ensemble de ces installations sera de type Led couleur "Blanc Chaud" et consommera en moyenne 8 fois moins de puissance que des lampes à incandescence.